

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 29/01/2021 :

L'audioconférence hebdomadaire entre la Direction et les organisations syndicales du département s'est tenue ce vendredi 29 janvier 2021. Vous trouverez ci-dessous les points abordés.

- **Situation COVID-19 :**

Cette semaine, les statistiques font apparaître, dans notre Direction, un cas COVID confirmé et 7 cas contact.

La Direction nous a fait un petit point sur la situation en Île-de-France au 28/01/2021 :

- 4700 nouveaux cas en Île-de-France dont 773 cas de variant anglais
- 6,7 % de positivité
- 639 lits de réanimation occupés par des cas COVID soit 57 %

- **Nouvelles consignes sanitaires :**

Le Secrétariat Général a interdit le port des masques de catégorie 2 ou artisanaux dans les locaux administratifs. Le public n'a également pas l'autorisation de porter ces types de masques dans nos locaux. Pour le moment il n'y a pas possibilité de contrôle, il faut attendre les directives de la Direction Générale. Il est donc impossible d'interdire à une personne dont on a un doute sur la catégorie du masque d'entrer dans nos locaux. La Direction pense éventuellement à mettre en place des affichettes sur les catégories de masque.

Concernant la distanciation physique et les jauges, il y a également du changement en cas de non port du masque. En effet les règles de distanciation sans port du masque passe de 1 mètre à 2 mètres et la jauge passe de 4m² par personne à 8m² par personne.

Dans nos locaux rien ne change, le port du masque est obligatoire. Par contre, dans les lieux de restauration collective, ces nouvelles mesures doivent être appliquées, ce qui risque de poser problème pour le maintien de nos cantines.

D'après la Direction, la limitation à 6 personnes pour les réunions ne devrait pas être reprise dans les nouvelles mesures sanitaires, mais la DGAFP doit prendre une décision à ce sujet pour l'ensemble des administrations.

- **Statistiques télétravail :**

D'après les chiffres fournis par la Direction pour les journées des 21, 25 et 28 janvier, **Solidaires Finances Publiques 77** a alerté la Direction sur le peu de télétravailleur·euses dans certains services, ce qui fait courir un risque aux agent·es. La Direction nous informe que lors d'une réunion métier pour les SIP, elle avait passé un message aux chef·fes de service qui avaient peu de télétravailleur·euses afin que ce taux remonte.

Solidaires Finances Publiques est également revenu sur le cas du SIP de Lagny. En effet, lors de l'audioconférence de la semaine dernière nous avons indiqué être opposés à l'accord donné par la Direction à la cheffe du SIP de Lagny de limiter le télétravail des agent·es à 1 journée par semaine. La Direction a répondu que cet accord n'avait été donné que pour 15 jours pour que les équipes de ce service nouvellement fusionné avec le SIP de Chelles puissent faire connaissance et harmoniser leurs méthodes de travail. **Solidaires Finances Publiques 77** a fait part à la Direction de la volonté de certain·es agent·es de reprendre le télétravail au rythme qui leur avait été accordé, car la situation sanitaire est loin de s'améliorer. De plus que la cheffe de service ne semble pas leur avoir indiqué que cette modification était temporaire. Nous avons également rappelé à la Direction que jeudi dernier 47 agent·es étaient présent·es, 44 agent·es lundi et 45 agent·es ce jeudi 28 janvier. Nous avons demandé à la Direction de s'assurer que la distanciation physique était respectée avec un tel taux de présence. Les 4 agent·es « fragiles » sont bien en télétravail 5 jours par semaine.

- **Plans des nouvelles structures :**

En 2020, avec la crise sanitaire les organisations syndicales ont obtenu les plans des services avec l'implantation des bureaux. Dans le cadre du NRP, certains changements sont intervenus au 1^{er} janvier 2021. **Solidaires Finances Publiques 77** a donc demandé à obtenir les plans de ces nouvelles structures. Ces plans sont en cours d'élaboration, ils nous seront fournis lorsqu'ils seront finalisés.

- **Les masques :**

Les masques en tissu fournis par la préfecture sont bien des masques de catégorie 1, ils sont donc compatibles avec la nouvelle réglementation. La Direction a reçu la dotation pour le second trimestre 2021, cette dotation sera distribuée pour une utilisation à compter du mois d'avril.

Concernant les masques chirurgicaux, les organisations syndicales ont une nouvelle fois demandé à ce que conformément aux directives, les agent·es effectuant l'accueil soient équipé·es de ces masques chirurgicaux. La Direction a confirmé qu'il s'agissait effectivement d'une obligation, un rappel va donc être fait à l'ensemble des chef·fes de service pour que l'accès à ces masques soit facilité pour les collègues de l'accueil.

- **Le matériel de télétravail :**

Quelques dizaines d'ordinateurs sont actuellement en cours de déploiement. Il reste un stock de 60 ordinateurs portables à la Direction, ils vont permettre de couvrir les demandes d'équipement qui continuent à arriver.

Nous avons appris ce matin que le feu vert avait été donné à la Direction pour équiper d'un écran pour le domicile les télétravailleur·euses qui disposent d'un ordinateur portable. Pour le moment la Direction ne prévoit pas encore de remplacer les équipements « Tiny » par des ordinateurs portables, car elle souhaite utiliser le matériel livré pour augmenter les capacités de télétravail.

- **Horaires d'accueil :**

Actuellement un sondage est réalisé afin d'adapter nos horaires conformément aux directives du service SRP (Service Relations Publiques de la DG). Pour cela, il faut que nos accueils soient ouverts 20 h par semaine avec au maximum 10 h pour les accueils sur rendez-vous, avec une harmonisation sur l'ensemble du département. La solution envisagée serait un accueil classique les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12 h et sur rendez-vous les mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h.

Pour le moment nous ne savons pas quand les nouvelles modalités d'accueil seront mises en place et si la solution envisagée sera la solution retenue.

- **Les statistiques de l'accueil :**

Solidaires Finances Publiques a demandé à la Direction que nous soient communiquées les statistiques de l'accueil pour le mois de janvier 2021. Pour le moment elles ne sont pas encore connues, mais elles seront fournies aux organisations syndicales lorsqu'elles seront disponibles.

- **L'éventualité d'un nouveau confinement :**

Pour le moment la Direction n'a pas connaissance du niveau de confinement qui pourrait être enclenché. Pour cela il va falloir attendre les annonces du Président de la République ou du Premier Ministre. Pour le moment il n'est pas prévu de relancer un PCA, le télétravail reste la norme.

Solidaires Finances Publiques 77 a indiqué à la Direction que lors du premier confinement, des collègues dont les missions étaient prioritaires sont venus travailler. Pour autant il·elles n'ont pas été bénéficiaires de la prime versée aux agent·es. Certain·es de ces agent·es ne seront plus forcément volontaires si un PCA est de nouveau mis en place.

- **Les vigiles :**

Les contrats pour le mois de février ont été signés par la Direction. La DG a laissé sous-entendre que le recours systématique aux vigiles n'allait pas être reconduit surtout que le plan vigipirate risque de descendre d'un cran. Pour la Direction il n'y aura pas forcément de soucis, car l'accueil peut être assuré par les agent·es et par les 10 volontaires service civique recruté·es récemment.

Solidaires Finances Publiques s'est opposé à la suppression de la présence des vigiles sur nos sites. Nous avons fait savoir à la Direction que les volontaires service civique n'avaient pas été recrutés pour prendre la place des vigiles, ils sont là pour accompagner les contribuables dans leurs démarches. De plus il y a eu en fin d'année 2 agressions de vigiles qui ont dû déposer plainte. Si leur présence n'est pas renouvelée, ce seront les agent·es qui seront en première ligne et qui devront faire respecter les jauges et le port du masque aux usager·ères. Pour **Solidaires Finances Publiques**, cette solution est inenvisageable.

- **Fonds de solidarité :**

La semaine dernière **Solidaires Finances Publiques** a demandé à la Direction de faire le point sur le Fonds de solidarité dans le département. La Direction a donc répondu aux questions que nous lui avons posé par courriel la semaine dernière.

En Seine-et-Marne ce sont 118 952 demandes pour 32 718 entreprises et pour un montant de 233 millions d'€.

Les demandes qui sont rejetées par le système sont traitées par 9 agent·es de la Direction avec le soutien par rotation de 3 PCE. En tout 120 000 demandes ont été rejetées, 25 094 ont été revues, il y a eu 7 600 examens de dossiers et 620 traitements de doublons.

Les demandes pour décembre étaient en légère baisse, mais elles devraient augmenter en janvier avec la modification des conditions d'attribution.

- **Les plannings de congés :**

Solidaires Finances Publiques 77 a abordé le sujet des plannings de congés car certains ne sont pas validés par les chefs de service au prétexte que les 50 % de présents ne sont pas atteints. L'instruction harmonisée sur les congés ne fait aucunement référence à ce seuil de 50 %. En effet concernant la possibilité de refus de congés, celle-ci indique simplement qu'il faut une présence suffisante dans les services. Il paraît impensable qu'en 2021, ce fameux seuil de 50 % soit encore utilisé pour l'octroi ou non des congés. Sachant que dans certains cas il ne manque qu'un·e seul·e agent·e pour atteindre ces 50 %. De plus avec les suppressions d'emplois que la Direction subit chaque année, la présence suffisante dans le service va être de plus en plus difficile à maintenir notamment en période de vacances scolaires. **Solidaires Finances Publiques** comprend la nécessité d'avoir une vision pour les chef·fes de service mais ces plannings ne doivent pas être des freins pour les congés. **Solidaires Finances Publiques** souhaite qu'aucun refus de congés n'ait lieu au sein de la DDFiP. Ce n'est pas aux agent·es de payer les pots cassés des sous-effectifs. Si la continuité du service public est assurée (accueil, traitement de la balf et e-contact, téléphone ...) rien ne peut motiver un refus. La Direction nous a répondu qu'effectivement le seuil des 50 % n'existait pas mais qu'il fallait se baser sur la présence suffisante. Elle nous invite à lui faire remonter les refus de validation du plan de congés pour lequel la présence suffisante est atteinte.

Si vous êtes dans une situation de refus de congés, n'hésitez pas à nous contacter.

- **Les fournitures de bureau :**

Solidaires Finances Publiques a demandé à la Direction que l'accès aux fournitures de bureau soit facilité. En effet, pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions matérielles, certain·es collègues ont été dans l'obligation de s'acheter eux·elles mêmes des fournitures de bureau, car il leur est très difficile de les obtenir par leur hiérarchie. La Direction nous a répondu qu'elle en prenait note.

- **Antenne de Savigny :**

Solidaires Finances Publiques souhaite que les « permanences » effectuées sur Savigny par les agent·es du SIP de Sénart en poste à Melun se fassent sur la base du volontariat et non du volontariat influencé, qu'un ordre de mission soit établi, que les agent·es aient librement accès aux locaux et qu'il·elles soient indemnisé·es pour leurs frais de déplacements et de restauration. La Direction nous a répondu qu'effectivement les agent·es avaient le droit aux remboursements de frais de déplacements, quant aux frais de repas, dans la mesure où la convention avec la mairie n'a pas encore été signée, le remboursement peut donc être également demandé. La Direction va certainement établir des ordres de missions permanents pour les agent·es volontaires.

Nous souhaitons par ailleurs savoir si les 4 stagiaires B qui vont arriver sur le SIP de Sénart à Melun seraient amenés à se rendre sur l'antenne de Savigny. À l'heure actuelle la Direction ne peut pas nous dire si ces stagiaires iront ou non sur l'antenne.

Solidaires Finances Publiques a rappelé à la Direction que les stagiaires arrivants en avril auront suivi une scolarité presque intégralement en distanciel et auront besoin, plus qu'à l'habitude, d'un encadrement et de soutien pour leur stage pratique. Pour le moment la Direction n'a pas reçu la note concernant le stage pratique des B stagiaires, mais elle prend note de nos remarques.

- **Incident sur Meaux :**

La Direction nous a informé qu'un incident s'est produit sur Meaux durant le week-end du 23 au 24 janvier. Des impacts de balles de petit calibre ont été constatées au 4^e étage de la cité administrative. La DDFiP a porté plainte. La police judiciaire et la police scientifique se sont rendues sur place lundi 25 janvier après-midi afin de procéder aux constatations. Sur les 3 balles, 2 n'ont pas passé la première vitre de double vitrage et la dernière a franchi la première mais pas la deuxième. D'après la police, au vu des trajectoires, les tirs viendraient de l'immeuble d'en face. Il s'agirait certainement de quelqu'un qui aurait voulu tirer sur des oiseaux sur le toit terrasse. Des investigations dans ce sens sont en cours. Elle a également découvert un impact dans une vitre au 1^{er} étage. Selon la police, il n'y a pas de danger pour les agents sur place, le calibre utilisé ne permet pas de transpercer la vitre. Le Directeur a également interpellé le Préfet cette semaine à ce sujet.

**Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition
si vous avez des questions ou difficultés.**

La prochaine audioconférence aura lieu le vendredi 5 février 2021.

D'ici là prenez soin de vous !

Contacts :

Par mail : solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

Par téléphone : Laureen GABORIT : 06.14.26.81.75

Guillaume LEFIER : 06.58.63.21.24

Retrouvez-nous également :

Notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/770/>

Sur Facebook : **solidaires finances publiques 77**